



Programme de formation

Les modalités d'avancement dans la fonction publique d'Etat (FPE)

08/12/2022

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : Tout agent du service des ressources humaines.

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Connaître la place, le rôle et les missions de la CAP
- Appréhender les nouvelles dispositions relatives à l'avancement
- Savoir conseiller les agents

Programme :

1- Les Commissions Administratives Paritaires et leur rôle d'instances du dialogue social

Rappel historique du droit à participation ;
Les différentes instances représentatives du personnel ;
Le cadre historique des CAP (législatif et réglementaire) ;
Les évolutions législatives et réglementaires.

2- De la notation à l'évaluation des agents, un préalable à l'avancement et à la promotion

Les fondements et principes du nouveau système de l'évaluation ;
L'entretien professionnel : contenu, mise en œuvre, supports ;
Les modalités de contestation par l'agent.

3- Le rôle des CAP depuis le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019

Le rôle de la CAP avant le décret 2019-1265 ;
Le rôle de la CAP après le décret 2019-1265 ;
Les nouvelles CAP après le renouvellement de 2022.

4- L'avancement et la promotion dans le cadre de la Loi n° 2019-628 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et du décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019: les LDG

Les lignes directrices de gestion ;
Les lignes directrices de gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours ;
Le calendrier de mise en œuvre des lignes directrices de gestion ;
Les recours des agents en matière d'avancement.

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr
SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quizz interactif/questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :